



Devoirs des parents envers leurs enfants

Par **jeje926_old**, le **31/03/2007** à **14:11**

bonjours, j'aurais une question à vous pousez en ce qui concerne le devoir des parents envers les enfants.
Agée de 22 ans, mes parents me menace de me mettre hors du logement familial, malgrès que je travaille je ne peux subvenir seul à mes besoin, pour ma part mon salaire est de 1020euro net par mois, mais une fois tout mes charges déduite (prêt, factures divers:téléphone, internet, essence pour le deplacement travailler) il ne me reste que 260euro, je me vois mal payer un loyer de plus de 400euro et en plus de celà payer d'autres factures tel que l'eau, le gaz et l'électricité. **A moins que je ne m'endete à vie?!**
Donc j'aurais aimé savoir si mes parents doivent m'aider à subvenir à mes besoin ou non car je ne vois pas seul comment faire.
Merci d'avance pour votre réponse et vous souhaitez bonne réception.

Par **Jurigaby**, le **31/03/2007** à **16:16**

Oui, vos parents ont l'obligation de vous aider à subvenir à vos besoins.
à cet effet, l'article 203 du code civil dispose:"Les époux contractent ensemble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants."
Plus précisément, la cour de cassation,dans un arrêt du 12 juillet 1971, considère que cette obligation alimentaire n'est pas cantonné à l'enfant mineur.
Bien qu'agé de 22 ans, vous êtes donc tout à fait recevable à agir contre eux.
Je vous conseille vivement de voir un avocat afin qu'il prenne en charge votre dossier. si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas!

Par **LOYA**, le **03/06/2010** à **00:59**

Ben t es seule avec 1020 euro ca va tu devrais t'en sortir ne me dit pas que tu paies 100 euro de portable ou 400 euro de fringues ou autres apres c est sur que tu ne vas pas t'en sortir! beaucoup sont au smics et s'en sortent moi j'ai ete au smics voir moins pendant 5 ans et j'avais 450 euro de loyer et je mettais mm 100 euro tout les mois de côté mais bon j'avais une voiture à 1500 euro(une 106) pas une voiture à 10000 euro j'achetais des premiers prix niveau nourritures et je m'habillais à la redoute ou chez kiabi j'avais internet et le telephone illimite donc pour le portable j'avais une carte rechargeable que j'utilise juste pour recevoir des coup de fils pour le boulot et je mettais que 10 euro de recharge! apres je sortais quant mm resto cine parfois et vacances l'ete il y a un tas de voyages à 300 ou 400 euro! apres c'est un choix de vie je vois ma soeur qui s'achete des fringues de marques guess et cie des sacs dior à éàà euro ioi mange que des marques...et bien elle est toujours à decouvert et n'a pas un sous en cas de besoin en plus elle gagne 1100 par mois et vit chez ma mere! on peut pas tout avoir et puis ca me verra mal au coeur de mettre 200 euro dans un jean ou dans des clopes! mais normalement avec 1020 euro tu devrais largement t'en sortir! desole et pense à ceux qui sont seules avec un enfant!

Par **LOYA**, le **03/06/2010** à **01:03**

desole mais si tu demandes à tes parents de t'aider mm en faisant appel à la justice c'est perdu car ils estimeront que tu as de quoi t'assume apres c'est sur tes parents ne peuvent pas te mettre dehors! ceux qui demandent une pension ou reviennent chez les parents sont generalement les rmistes ou les etudiants